

DEUX JEUNES S'EN ÉTAIENT VIOLEMMENT PRIS À UN HOMME À AIN FEKROUN

L'agression qui a indigné les Algériens

LE PLUS DRAMATIQUE EST QUE LA SCÈNE SURRÉALISTE S'EST DÉROULÉE À AIN FEKROUN EN PLEIN JOUR ET DEVANT DES PASSANTS N'AYANT FAIT LE MOINDRE GESTE POUR VENIR AU SECOURS DE LA MALHEUREUSE VICTIME QUI SE FAISAIT DÉTROUSSER ET AYANT ÉTÉ LARDÉE DE PLUSIEURS COUPS DE COUTEAUX.

P2



CRISE DES VALISES DIPLOMATIQUES

L'Algérie rejette la nouvelle proposition française

P3

ENFANTS MARTYRS À CAUSE DE LA MALNUTRITION À GHAZA

**Un exemple catastrophique qui
termit la réputation du monde**

P11

FOOT/ CHAN 2024 (GR.C - 4E J)

**Cap sur la Guinée pour
la sélection algérienne**

P9

DÉPÔT PAR LES INDUS-
TRIELS DES PROGRAMMES
PRÉVISIONNELS D'IMPOR-
TATION**Le dernier délai fixé
au 20 août**

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a appelé, hier, dans un communiqué, les porteurs de projets à caractère industriel, actuellement en phase de réalisation, à déposer leurs programmes prévisionnels d'importation pour le 2e semestre de 2025, avant le 20 août. Cette mesure concerne les opérateurs économiques titulaires d'un certificat d'enregistrement délivré par les guichets uniques de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), ajoute le ministère. Le dépôt s'effectue par courrier électronique à l'adresse: pp.aapi@mcepe.gov.dz, accompagné du certificat d'enregistrement et de la liste des biens et services éligibles aux avantages, a précisé la même source.

DGI

**Palement en ligne de la taxe
carburants pour les
voyageurs par voie terrestre**

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, hier dans un communiqué, la mise en service d'une nouvelle fonctionnalité permettant le paiement électronique, via la plateforme de paiement en ligne des droits de timbre "Tabioucom", de la taxe sur la consommation des carburants pour les véhicules des usagers se déplaçant par voie terrestre vers les pays frontaliers. Ce dispositif permet d'effectuer le paiement à distance et d'édition la quittance correspondante, sans se rendre dans les services des impôts, précise la DGI. Accessible à l'adresse <https://tabioucom.mf.gov.dz>, la plateforme fonctionne en continu et accepte les paiements par carte interbancaire (CIB) et carte Edhahabia. Les tarifs de la taxe sont fixés à 500 DA pour les véhicules touristiques, 3500 DA pour les véhicules utilitaires et camions de moins de dix tonnes, et 12000 DA pour les camions de dix tonnes et plus, ainsi que pour les bus. Les services des douanes procèdent à l'authentification et à la validation des quittances électroniques aux postes et centres frontaliers via cette plateforme. "Tabioucom" permet également le paiement en ligne de la taxe sur les titres de transport. La DGI invite les usagers à consulter le portail public dédié pour davantage d'informations.

ISTANBUL (TURQUIE)

**Mémorandum d'entente
entre le SNEL et l'Association
internationale des éditeurs
de livres arabes**

Le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL) a signé, à Istanbul, un mémorandum d'entente avec l'Association internationale des éditeurs de livres arabes, dans le cadre du renforcement de la coopération culturelle entre l'Algérie et la Turquie, indique mardi un communiqué du SNEL. Le mémorandum a été signé par le président du SNEL, Ahmed Madi et le président de l'Association internationale des éditeurs de livres arabes, Mehdi Jemili, et ce à l'occasion de la 10e édition du Salon international du livre arabe d'Istanbul (9-17 août), précise la même source. L'accord vise à établir des règles de travail communes entre les éditeurs algériens et turcs à travers l'échange d'expériences et d'expertises, la traduction et la coédition ainsi que l'organisation de manifestations culturelles destinées à promouvoir le lectorat et le marketing numérique et à tirer parti des potentialités technologiques modernes pour faire connaître le livre algérien en Turquie et vice versa. Il tend également à permettre aux deux parties de mettre à profit le patrimoine archivistique et d'œuvrer à sa relance, à valoriser et exploiter les recherches scientifiques réalisées dans le cadre de l'échange culturel entre les universités algériennes et turques mais aussi à faciliter la communication entre les éditeurs des deux pays, tant au service du lecteur que celui du chercheur, selon la même source.

R.N

DEUX JEUNES S'EN ÉTAIENT VIOLEMMENT À UN HOMME À AIN FEKROUN

**L'agression qui a indigné
les Algériens**

La plus dramatique est que la scène surréaliste s'est déroulée à Ain Fekroun en plein jour et devant des passants n'ayant fait le moindre geste pour venir au secours de la malheureuse victime qui se faisait détrousser et ayant été lardée de plusieurs coups de couteaux.



L'insécurité a pris des proportions alarmantes en Algérie. Quelques jours seulement après l'agression d'une jeune bachelière de 17 à peine, à Réghaia, dans la capitale, par un repris de justice, c'est au tour d'un homme d'un certain âge d'être victime d'une autre agression sauvage au couteau, à Ain Fekroun cette fois-ci, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, perpétrée par deux jeunes individus qui s'acharnaient sur lui afin de lui subtiliser une sacoche contenant de l'argent. La vidéo de l'agression partagée lundi sur les réseaux sociaux a créé un grand buzz sur la toile et suscité un concert d'indignations de la part d'un grand nombre de citoyens. Le plus dramatique est que la scène surréaliste s'est déroulée à Ain Fekroun en plein jour et devant des passants n'ayant fait le moindre geste pour venir au secours de la malheureuse victime qui a été lardée de plusieurs coups de couteaux. La diffusion à grande échelle de la

vidéo de l'agression a porté ses fruits. Les services de sécurité ont réussi, en un temps record, à arrêter les auteurs de l'agression. Deux suspects impliqués dans une agression à l'arme blanche contre un individu, dans un quartier de la ville d'Ain Fekroun, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, ont été arrêtés, a indiqué, lundi soir, un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). "Suite à une vidéo relayée sur les réseaux sociaux montrant deux jeunes agressant violemment un individu à l'arme blanche prohibée et s'emparant de ses affaires, dans un quartier de la ville d'Ain Fekroun, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, une enquête a été immédiatement ouverte en coordination avec le parquet compétent à Ain Fekroun par les unités opérationnelles de la sûreté de la Daïra d'Ain Fekroun", lit-on dans le communiqué. Les investigations menées par la police judiciaire ont permis "d'exploiter la vidéo,

d'identifier les suspects et de les arrêter rapidement", selon la même source. Les services opérationnels de la police judiciaire et de la gendarmerie nationale d'Oum El Bouaghi ont interpellé le troisième suspect dans cette affaire. Toutes les mesures légales ont été prises à l'encontre des trois suspects, en coordination avec les autorités judiciaires. Une information judiciaire a été ouverte à leur encontre pour vol, compte tenu des circonstances de violence et de multiples infractions. Ils ont ensuite été déférés devant le parquet près le tribunal d'Ain Fekroun, où un mandat de dépôt a été émis à leur encontre.

La victime témoigne

La victime, Moussa Dhafri, a relaté, devant la caméra d'Ennahar TV, les détails de cette agression. Elle a affirmé qu'après avoir quitté un bureau de poste où il a retiré de l'argent, elle s'est rendue au siège de la Sécurité sociale pour met-

tre à jour sa carte Chifa. En quittant le bureau de la Sécurité sociale et en arrivant au rond-point, la victime avait été surprise par un groupe de jeunes hommes armés au couteau qui voulaient, vaille que vaille, lui prendre son sac. « Les agresseurs étaient trois jeunes hommes, et je soupçonne une quatrième personne qui se tenait là mais il ne s'est pas approché de moi », a-t-elle raconté. Les agresseurs ont infligé à leur victime de violents coups au visage et à l'abdomen, ce qui a entraîné une intervention chirurgicale et une défiguration faciale. Selon le site TSA, le député Ahmed Beldjilali a appelé à infliger la « peine la plus sévère » aux agresseurs, « comparable » à celle dont a été frappé celui qui a vandalisé la statue de la femme nue d'Ain El Fouara à Sétif. « Cette fois, c'est le visage d'un homme qui a été touché et le sang versé est celui d'un Algérien », a-t-il dit.

Ali.C

PÉTROLE

**L'Opep révisé à la hausse ses prévisions
de la demande en 2026**

L'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu, hier, ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2025 et légèrement revu à la hausse celles de 2026, tirée par la croissance de l'économie mondiale alors que l'incertitude liée aux droits de douane américains s'atténue, a-t-elle indiqué dans son rapport mensuel. L'organisation estime que la demande en or noir devrait augmenter de 1,3 million de baril par jour (mb/j) en 2025 et de 1,4 mb/j en 2026, pour s'établir respectivement à

105,1 mb/j et 106,5 mb/j. "Les prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2025 restent inchangées à 1,3 mb/j en glissement annuel, soit le même niveau que l'évaluation du mois dernier", souligne l'Opep. En 2026, la demande mondiale de pétrole devrait croître de 1,4 mb/j, soit une hausse de 0,1 mb/j par rapport à l'évaluation du mois dernier, "grâce à une activité économique soutenue", ajoute-t-elle. Elle souligne que "les prévisions de croissance économique mondiale pour 2025 sont légèrement

revues à la hausse, à 3,0%, tandis que celles pour 2026 restent à un niveau robuste de 3,1%". Selon l'Opep, la demande en 2025 devrait être tirée par les pays non membres de l'OCDE, pour environ +1,2 mb/j, notamment en Inde et en Chine, contre 0,1 mb/j pour les pays membres de l'OCDE, qui réunit essentiellement des pays développés. En 2026, la hausse de la demande mondiale de pétrole devrait s'établir à 1,2 mb/j hors OCDE et environ 0,2 mb/j dans la zone OCDE.

R.N

CRISE DES VALISES DIPLOMATIQUES

L'Algérie rejette la nouvelle proposition française

L'Algérie a une nouvelle fois opposé un refus à la France, cette fois en rejetant une proposition formulée sous forme de note verbale concernant la gestion temporaire des valises diplomatiques dans les ports et aéroports français. Cette initiative, transmise récemment par Paris, visait à débloquer la situation née des restrictions imposées par les autorités françaises aux agents diplomatiques algériens.

Selon le dispositif proposé, l'ambassade d'Algérie à Paris devait remplir un formulaire de demande de « badge vert » pour permettre à un agent accrédité d'accéder aux avions d'Air Algérie transportant les valises diplomatiques. Ce formulaire, accompagné d'une copie de pièce d'identité ou de titre de séjour de l'agent concerné, devait être transmis au ministère français des Affaires étrangères au moins 48 heures avant le vol. L'aéroport devait également donner son aval. Une fois l'accord obtenu, l'agent désigné devait se présenter une heure avant le vol pour récupérer un badge temporaire. Il était ensuite escorté par un agent de la Police aux frontières (PAF) jusqu'à la porte ou la piste de l'avion. Après avoir récupéré ou remis la valise diplomatique, l'agent devait restituer son badge avant de quitter l'aéroport.

Pour Alger, cette nouvelle procédure constitue une atteinte aux conventions diplomatiques et consulaires en vigueur. Elle est perçue comme une entrave au fonctionnement normal de ses missions en France. Les autorités algériennes s'appuient notamment sur :

- L'article 25 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, qui oblige l'État hôte à faciliter les fonctions diplomatiques ;

- L'article 5 de la Convention de Vienne sur les relations consulaires, qui garantit la liberté d'action des postes consulaires ;

- L'article 27 (alinéa 7) de la même convention, qui consacre le droit pour une mission diplomatique de mandater un agent accrédité pour récupérer directement une valise diplomatique auprès du commandant de bord.

Par ailleurs, Alger estime que cette procédure viole également l'accord consulaire algéro-français de 1974, qui stipule que les consulats peuvent librement et directement réceptionner les valises diplomatiques auprès du commandant d'un navire ou d'un avion.

Autre point de friction : le retrait des badges d'accès permanent aux zones de sûreté réglementées des aéroports français pour les agents diplomatiques algériens.



Selon Alger, ces badges devraient leur être systématiquement octroyés conformément aux usages établis et aux engagements internationaux.

L'Algérie dénonce aussi un traitement discriminatoire, puisque la nouvelle procédure cible exclusivement les agents de l'ambassade et des consulats algériens. Cela constitue, selon elle, une violation des principes de non-discrimination consacrés par l'article 47 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et l'article 72 de la Convention sur les relations consulaires.

De plus, la proposition française ne concerne que l'ambassade d'Algérie à Paris, excluant les postes consulaires répartis dans l'Hexagone, ce qui limite fortement la circulation des valises diplomatiques. Alger insiste sur le fait que les consulats doivent bénéficier du même traitement que l'ambassade pour assurer un fonctionnement harmonieux.

En plus des manquements juridiques relevés, Alger pointe le caractère « provoca-

teur et inutilement vexatoire » de certaines dispositions, notamment : l'obligation permanente d'un accompagnement par la police française lors de chaque opération liée aux valises diplomatiques ; l'exigence d'un préavis écrit de 48 heures, adressé au ministère français des Affaires étrangères, avant chaque intervention.

Face à ces conditions, Alger a annoncé son refus catégorique de la procédure temporaire proposée par le Quai d'Orsay. Le ministère algérien des Affaires étrangères exige le rétablissement immédiat des accès permanents aux zones sécurisées pour tous les agents accrédités de l'ambassade et des consulats algériens en France. Il s'agit, selon lui, de la seule solution conforme aux engagements internationaux et bilatéraux de la France.

L'Algérie affirme enfin qu'une fois les restrictions levées et les accès rétablis pour ses agents, elle lèvera de son côté les mesures de réciprocité qu'elle a instaurées en réponse à la décision française.

Synthèse : Sid.A

ABDELKADER BENGRINA
(MOUVEMENT EL-BINA)

Appel à une position ferme contre l'entité sioniste

Le président du mouvement El-Bina, M. Abdelkader Bengrina, a appelé, lundi à Alger, à une position ferme contre l'entité sioniste et ses crimes continus envers le peuple palestinien depuis des décennies. Dans son allocution lors d'une manifestation organisée par le mouvement dans le cadre de son université d'été, M. Bengrina a souligné que la machine de destruction sioniste n'a épargné ni pierre, ni être humain, dans une tentative désespérée d'effacer l'identité du peuple palestinien et sa terre sacrée, d'autant plus que le blocus, la famine, le déplacement forcé et les autres formes d'oppression subies par les Palestiniens s'intensifient jour après jour. Face à la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, le monde est appelé aujourd'hui à « une position ferme » pour mettre fin à cette injustice qui perdure depuis des décennies, a-t-il affirmé. Pour sa part, le responsable médias du Bureau de la représentation du mouvement palestinien HAMAS en Algérie, Azzedine Al-Rantissi, a fait savoir que « l'occupation sioniste utilise une multitude de moyens et de procédés dangereux visant la liquidation de la cause palestinienne, dans le cadre d'un plan global qui cible l'existence palestinienne, et ce en adoptant la politique de famine systématique, de nettoyage ethnique et de déplacement forcé ». « Ce plan comprend la réoccupation de Gaza par la force militaire et la destruction totale de l'infrastructure, tout en poursuivant le ciblage des journalistes pour les empêcher de transmettre la vérité et de mettre à nu les crimes commis contre les civils sans défense », ajoute le même responsable, qui a appelé la communauté internationale à « une action immédiate » pour faire cesser ces violations et demander des comptes à leurs auteurs.

AFFAIRE DE CORRUPTION ÉLECTORALE

Le parquet introduit un pourvoi en cassation devant la Cour suprême

Le parquet général près la Cour d'Alger a déposé un pourvoi en cassation auprès de la Cour suprême contre les décisions rendues dans l'affaire dite de la corruption électorale, impliquant Saïda Neghza, Belkacem Sahli, Abdelhakim Hammadi ainsi que plus de 80 autres prévenus. Tous sont accusés d'avoir acheté des signatures d'élus en échange de parrainages pour se présenter à l'élection présidentielle de 2024.

Selon des sources citées par Echorouk, les condamnés ont également interjeté appel des peines prononcées par la 10e chambre pénale de la Cour d'Alger. Leurs avocats doivent déposer dans un délai légal d'une semaine un mémoire de soutien à leurs recours, avant que la Cour suprême ne se prononce dans les prochains jours.

Le 9 juillet dernier, la chambre pénale a ordonné l'incarcération immédiate de Saïda Neghza, Belkacem Sahli et Abdelhakim Hammadi, assortie d'une condamnation à 4 ans de prison ferme et d'une amende d'un million de dinars algériens pour achat de signatures d'élus dans le but d'obtenir des soutiens à leur candidature.

Par ailleurs, B. Mohamed, vice-président de la Confédération algérienne du patronat, ainsi que F. Bilal, ont été condamnés à 3 ans de prison ferme et à une amende d'un million de dinars chacun.

Les autres accusés ont écoupé de peines allant de 18 mois à 3 ans de prison ferme, assorties d'amendes comprises entre 20 000 et 1 million de dinars.

En outre, le tribunal a condamné Saïda Neghza, Belkacem Sahli et Abdelhakim Hammadi à verser solidairement 1 million de dinars au Trésor public, ainsi que 200 000 dinars chacun pour l'ensemble des accusés reconnus coupables, en guise de dommages et intérêts à l'État.

À noter enfin que plusieurs accusés ont été acquittés de toutes les charges retenues contre eux, les décisions de la chambre pénale ayant été, pour certains, accueillies favorablement.

R.N

ORIENTATION RELIGIEUSE

L'IA "ne saurait se substituer au mufti"

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechi, a insisté, hier mardi au Caire (Égypte), sur la régulation de l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'orientation religieuse et la fatwa, assurant que cette technologie « ne saurait se substituer au mufti ». Dans son intervention à l'ouverture de la 10e Conférence mondiale sur la fatwa, co-organisée par Dar Al-Ifta d'Égypte et le Secrétariat général des organismes de fatwa dans le monde, sous le thème « Former un mufti éclairé à l'ère de l'intelligence artificielle », M. Belmechi a évoqué le recours croissant aux applications de l'IA dans l'orientation religieuse

et la fatwa à la faveur des transformations technologiques en cours dans le monde, indique un communiqué du ministère. « Cette révolution permet d'optimiser le travail des muftis et d'accélérer l'accès à l'information, non sans soulever des défis éthiques auxquels il importe de répondre par la régulation », a-t-il dit, estimant que « malgré son énorme potentiel, l'IA ne saurait se substituer au mufti, qui, lui, possède les outils de l'ijtihad, saisit les finalités de la charia et tient compte des complexités de la réalité humaine ». « De nos jours, le mufti éclairé est celui qui, armé de savoir et de pitié, sait allier authenticité et modernité, tout en

étant conscient des mutations socioculturelles et des avancées technologiques », a soutenu M. Belmechi. Il a, à cet égard, appelé à « la mise en place de normes chariaïques et éthiques pour réguler l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine de la fatwa », insistant sur « l'encadrement scientifique continu par des oulémas, la garantie de la transparence, le respect de la diversité jurisprudentielle et la conscientisation de la société à des savoirs fiables ». A l'ère de l'IA, « le mufti doit pouvoir recourir à des systèmes de génération automatique de fatwas », a affirmé le ministre, jugeant également « né-

cessaire d'établir des échanges institutionnels en la matière à l'échelle internationale, à travers la création de plateformes de coopération et l'échange d'expériences dans le domaine de la fatwa, notamment en ligne ». Des oulémas, des muftis et des ministres de plus de 70 pays ont assisté à la séance d'ouverture de cette conférence. Selon le communiqué du ministère, les participants à cet événement mondial discuteront, deux jours durant, des mécanismes permettant de développer la fatwa et de renforcer son rôle au service des sociétés à la lumière des avancées technologiques actuelles.

R.N

PRÊTS POUR LOGEMENTS
LPPLe CPA annonce l'option de
conversion en formule de
financement islamique

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) a annoncé, lundi, que les prêts immobiliers destinés à l'acquisition d'un logement promotionnel public (LPP) peuvent être convertis en formule de financement islamique. Ainsi, les clients du CPA ayant contracté un prêt immobilier sous forme de financement classique, dans le cadre du financement d'un logement promotionnel public (LPP), pourront convertir le restant dû de ce prêt en financement conforme aux préceptes de la charia, a précisé un communiqué de la Banque publique. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de "l'engagement constant de la banque à fournir des services répondant aux attentes de sa clientèle et à l'accompagner au mieux dans la concrétisation de ses projets", a ajouté la même source. Le CPA invite les clients concernés à se rapprocher de leurs agences bancaires pour obtenir plus de détails sur cette offre et les modalités de conversion de leurs prêts immobiliers.

FOIRE COMMERCIALE
INTRA-AFRICAINALes préparatifs au menu
des travaux du Conseil
consultatif

Les travaux de la 6e conférence du Conseil consultatif de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), tenus lundi à Alger, ont porté sur les préparatifs en cours pour l'organisation de cet événement économique, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Cette conférence a été présidée par le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, le commissaire de la 4e édition de la IATF, M. Larbi Latrèche, et l'ancien président du Nigeria et président du Conseil consultatif de la Foire, M. Olusegun Obasanjo, précise la même source. A cette occasion, la délégation a effectué une visite de terrain au niveau de la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX), afin de s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs logistiques et techniques, pour garantir le succès de cette édition, prévue du 4 au 10 septembre prochain, et considérée comme la plus grande manifestation du genre à l'échelle du continent africain, a ajouté le communiqué. (

MÉTAUX PRÉCIEUX

L'or chute sur fond
d'incertitude tarifaire

Les prix de l'or ont chuté lundi, dans l'attente de précisions de la Maison Blanche sur d'éventuels droits de douane visant les lingots d'or importés, ainsi que de la publication d'un rapport sur l'inflation aux Etats-Unis. L'or pour livraison en décembre ont reculé de 2,3 % à 3.410,50 dollars l'once alors que l'or au comptant perdait 1,2 % à 3.356,30 dollars. Les cours avaient atteint un record vendredi après des rumeurs selon lesquelles Washington imposerait des droits de douane spécifiques par pays sur les lingots d'or les plus échangés aux Etats-Unis.

Le marché avait d'abord progressé dans un contexte d'incertitude autour des droits de douane, mais connaît désormais une liquidation nerveuse alors que les acteurs attendent davantage de clarté de la part de la Maison Blanche, expliquent les analystes. Par ailleurs, un récent rapport sur l'emploi aux Etats-Unis, jugé décevant, a renforcé les anticipations sur une baisse des taux d'intérêt de la Fed en septembre. L'or bénéficie généralement d'un contexte de taux d'intérêt bas et d'incertitude économique. Parmi les autres métaux, l'argent au comptant a reculé de 1,5 % à 37,76 dollars, le platine a cédé 1,1 % à 1.316,69 dollars et le palladium a perdu 1,1 % à 1.138,30 dollars.

R.E

INSTALLATIONS DE STOCKAGE SOUTERRAIN DE GAZ NATUREL
DANS LE MONDE ARABEL'OAPEC recommande
l'accroissement des investissements

L'investissement dans les installations de stockage souterrain de gaz dans les pays arabes est devenu une nécessité stratégique, pour plusieurs raisons, notamment : garantir la sécurité des approvisionnements, éviter les interruptions, soutenir l'expansion de l'utilisation du gaz dans le mix énergétique, constituer une réserve stratégique de gaz pour faire face aux crises extérieures, etc.



L'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole (OAPEC) a souligné, dans un rapport publié ce lundi, l'importance d'augmenter les investissements dans les installations de stockage souterrain de gaz naturel, en tant qu'option stratégique à la fois sur les plans économique et environnemental. Dans son rapport intitulé "Le stockage souterrain du gaz et son rôle dans la sécurité énergétique", l'organisation explique que ce type de stockage s'est imposé comme une option stratégique pour plusieurs raisons, notamment sa rentabilité économique, ses avantages environnementaux et sa capacité à gérer la demande saisonnière avec une grande flexibilité. Le rapport précise que le stockage permet d'injecter le gaz dans des formations géologiques souterraines capables de le contenir et d'éviter toute fuite, telles que les gisements de gaz épuisés, les ca-

vités salines ou les aquifères profonds. Cela se fait pendant les périodes de faible demande, pour ensuite le retirer plus tard, lorsque la demande augmente ou en cas de besoin. L'OAPEC affirme que le rôle du stockage souterrain de gaz ne se limite plus à répondre à la demande saisonnière : il est désormais un pilier de la transition énergétique, favorisant l'intégration des énergies renouvelables et contribuant à la durabilité du système énergétique. Le rapport indique également que la demande mondiale croissante en gaz naturel, en tant que composant essentiel du mix énergétique mondial, a accru l'intérêt pour l'investissement dans le stockage souterrain de gaz, en raison de son rôle central dans la gestion de la demande saisonnière variable et de l'équilibre entre l'offre et la demande — en particulier dans les pays importateurs. Cela s'est traduit, selon la même source,

par une augmentation des capacités de stockage en service, atteignant 15,44 trillions de pieds cubes à la fin de 2023, contre 11,1 trillions de pieds cubes en 2000, soit une croissance totale de 38 %. L'organisation considère que l'investissement dans les installations de stockage souterrain de gaz dans les pays arabes est devenu une nécessité stratégique, pour plusieurs raisons, notamment : garantir la sécurité des approvisionnements, éviter les interruptions, soutenir l'expansion de l'utilisation du gaz dans le mix énergétique, constituer une réserve stratégique de gaz pour faire face aux crises extérieures, et accompagner les orientations en matière de transition énergétique et d'intégration avec l'hydrogène. Elle rappelle que les pays arabes disposent d'atouts combinant des éléments géologiques, économiques et stratégiques : la présence de gisements de gaz et

de pétrole épuisés, l'abondance des ressources gazières, des infrastructures proches des zones de consommation, ainsi qu'un emplacement géographique central. Ces éléments constituent une base solide pour établir un système de stockage stratégique dont auront besoin aussi bien les pays exportateurs que les importateurs de gaz. Enfin, l'organisation recommande plusieurs mesures pour garantir le succès des projets de stockage souterrain dans les pays arabes : Étudier et développer l'infrastructure géologique et technique, Mettre en place un cadre législatif et réglementaire, Encourager les investissements, Réduire les risques financiers, Conclure des partenariats avec des entreprises internationales expérimentées, Et partager les connaissances entre les pays arabes ayant déjà connu des réussites dans ce domaine.

Synthèse : S.A.K

FINANCES

Le dollar progresse face aux monnaies principales

Le dollar gagnait du terrain lundi, les cambistes se préparant à accueillir de nouveaux chiffres sur l'inflation aux Etats-Unis, tout en surveillant les derniers développements sur le front commercial. Vers 18H30, le billet vert prenait 0,30 % par rapport à la monnaie unique, à 1,1607 dollar pour un euro et 0,20 % contre la devise britannique, à 1,3425 dollar pour une livre. La journée a été relativement calme sur le marché des changes, selon les analystes soulignant que la tendance générale à

moyen terme reste celle d'une attention particulière accordée à la politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed). L'indice des prix à la consommation (CPI) aux Etats-Unis, qui mesure l'inflation côté consommateurs, doit être publié mardi. Il sera suivi par l'indice de l'inflation côté producteurs (PPI), jeudi. Une très large majorité des économistes estiment que la Fed réduira ses taux d'un quart de point de pourcentage à l'issue de sa prochaine réunion de politique monétaire, pro-

grammée en septembre. Toutefois, si le CPI s'avérait beaucoup plus élevé que prévu, cela pourrait changer la donne. Les experts s'inquiètent aussi d'une morosité sur le marché du travail, après une forte révision à la baisse des créations d'emplois au printemps.

Côté commercial, de nouveaux droits de douane sont entrés en vigueur jeudi, mais les cambistes attendent d'en savoir plus quant aux négociations sino-américaines.

R.E



VIEUX QUARTIER D'EL HAMRI (ORAN)

Les travaux d'aménagement seront achevés en octobre prochain



Les travaux d'aménagement du vieux quartier d'El Hamri à Oran devront être achevés d'ici le mois d'octobre prochain, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Lors d'une réunion consacrée à ce projet, tenue dimanche soir, le wali d'Oran, Samir Chibani a exigé de l'entreprise chargée des travaux de respecter un délai maximal de deux mois pour la fi-

nalisation du chantier. Il a également donné des instructions strictes au président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran, ainsi qu'aux représentants de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUC), des ressources en eau, de l'entreprise "SEOR" (société de l'eau et de l'assainissement) et de l'établissement de wilaya "Oran Verte", pour assu-

rer un suivi quotidien du projet, inscrit dans le cadre de l'amélioration urbaine et de la qualité de la vie des citoyens.

Les travaux concernent notamment la réhabilitation des routes, trottoirs et ruelles, la mise en place des réseaux d'assainissement, l'éclairage public, ainsi que d'autres opérations d'embellissement s'inscrivant dans les grands projets de requalification de la ville, visant

à redonner une dimension esthétique à ce quartier historique du chef-lieu de l'Ouest algérien.

En ce qui concerne le projet de création d'un jardin dans le quartier, le wali a ordonné au président de l'APC et à l'établissement "Oran Vert" de choisir un bureau d'études pour élaborer une étude de faisabilité et proposer les solutions adéquates à sa concrétisation, précise la même source.

TLEMCCEN

Lancement du concours de wilaya du Coran, des hadiths

Le concours de wilaya du Coran, des hadiths et des textes religieux a été lancé lundi à Tlemcen dans le cadre des festivités commémorant le Mawlid Ennabaoui, sous la supervision des autorités de la wilaya. Ce concours, organisé sur deux jours par la direction des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya à l'hôtel du centre-ville de Tlemcen, réunit 203 participants répartis en quatre catégories : 30 inscrits pour la mémorisation complète du Coran, 95 pour la mémorisation de la moitié du Coran, 50 pour la mémorisation des hadiths (les 40 Nawawis), 28 participants pour la mémorisation du texte d'Ibn Achir. Lors des phases éliminatoires de ce concours, organisé sous le slogan "avec le Coran, nous nous élevons et nous progressons", les participants ont présenté des récitaions de versets coraniques, des hadiths et des textes religieux. Le premier prix, d'une valeur de 500.000 dinars algériens, est offert par la wilaya. L'évaluation est assurée par un jury composé de cinq imams et d'une conseillère religieuse (mourchida) spécialisés dans la récitation et la psalmodie du Coran, chargés de juger les prestations et de prodiguer des conseils aux participants concernant la mémorisation et la récitation. En inaugurant l'événement, le wali de Tlemcen, Youssef Bouchlaoui, a souligné que "la célébration du Mawlid Ennabaoui est une occasion précieuse, et l'organisation de ce concours a une grande portée symbolique pour ancrer l'amour du Livre d'Allah et les valeurs prophétiques chez nos enfants, tout en encourageant la quête du savoir bénéfique". Selon Mohamed Mustapha Benkhaldi, chef du service de l'enseignement coranique et de la formation dans les mosquées à la direction des affaires religieuses, cet événement vise à encourager la récitation du Coran, à célébrer la naissance du Prophète, à préparer les différentes catégories de participants pour d'autres compétitions de mémorisation et de récitation du Coran.

MÉDÉA

Réalisation et modernisation de structures sportives d'une valeur de 1,5 milliard de DA en quatre années

Une enveloppe financière d'un montant de 1,5 milliard de DA a été consacrée, au cours des quatre dernières années, à la réalisation et la modernisation de structures sportives à travers plusieurs communes de Médéa, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Ainsi, douze terrains de sports de proximité (TSP) localisés, notamment Maghraoua, Zoubiria, Tamesguida, Mfatha, El-Aouinet, Robeia, Draa-Smar et Oum-Djellil, ont été réalisés dans le cadre du renforcement du parc sportif local, a-t-on fait savoir. Le secteur du sport a également connu des travaux de modernisation de quinze stades communaux, dont ceux des communes d'Ouzera, Ouamri, Ouled Antar, Souagui, El-Azzizia, Guelb-El-Kebir et Ain-Bouicif, a indiqué la même source. Cette opération vise à combler, d'une part, le déficit constaté dans ces communes en matière d'infrastructures sportives, d'encourager, d'autre part, la pratique du sport au niveau de ces communes et d'aider à l'éclosion de jeunes talents, a-t-on conclu.

EL-MENIAA

Ouverture à la circulation d'un tronçon de 42 km sur la RN-1

Un nouveau tronçon d'une longueur de 42 km de la Route nationale RN-1, reliant les wilayas d'El-Meniaa et In-Salah, a été ouvert à la circulation, a-t-on appris lundi de la direction locale des travaux publics (DTP). Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de modernisation et de renforcement de 87 km de cet axe routier dont les travaux, répartis en plusieurs lots, avaient été lancés l'an dernier, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Lazhar Dada-Moussa. Les entreprises chargées des travaux ont enregistré des retards dus principalement aux conditions climatiques difficiles de la région, marquées par des températures estivales extrêmes et des vents de sable fréquents qui ont perturbé le bon déroulement des chantiers, a-t-il ajouté. Le responsable a encore fait savoir que les équipes techniques relevant de la DTP effectuent un suivi rigoureux des travaux afin d'assurer le respect des normes de réalisation conformément au cahier des charges, signalant que la livraison du tronçon restant est prévue dans les prochains mois. Approchés par l'APS, des usagers de la route ont exprimé leur satisfaction quant à cette ouverture, soulignant l'importance de cet axe de la Route transsaharienne, qui constitue une artère vitale.

TISSEMSILT

Forte affluence au parc de loisirs du barrage de Koudia Rosfa

Le parc d'attractions, de loisirs et de détente situé au niveau du barrage de "Koudia Rosfa", dans la commune de Beni Chaïb (wilaya de Tissemsilt), enregistre une forte affluence de citoyens durant la saison estivale en cours, a constaté l'APS sur place.



Ce site touristique, inauguré en juin dernier, attire des centaines de visiteurs dont des familles, non seulement des communes de la wilaya, mais aussi des wilayas avoisinantes, telles que Tiaret et Ain Defla, notamment les week-ends, pour profiter de moments de détente grâce aux différentes installations qu'il propose : aires de jeux pour enfants, magasins de glaces et rafraîchissements, etc. "Nous sommes très heureux de cette réalisation qui constitue un précieux es-

pace de loisirs pour notre commune, un véritable acquis pour les habitants", a confié Hadja Fatma, venue accompagner ses petits-enfants pour une soirée agréable sur place. Dans le même sens, le jeune Omar, venu découvrir ce nouvel espace avec ses parents, a salué la qualité des travaux réalisés dans cet aménagement, affirmant que les habitants de la wilaya avaient grandement besoin de ce genre d'infrastructure de loisirs. Les gestionnaires du parc, dont la réalisation a nécessité une enveloppe

de 120 millions de dinars, veillent à organiser régulièrement des activités culturelles et artistiques, faisant de cet endroit un véritable havre de tranquillité, notamment en soirée, moment où la fréquentation est la plus forte. Ces animations donnent au lieu une ambiance festive particulière, incitant de nombreux visiteurs à prolonger leur séjour jusqu'à tard dans la nuit, surtout en cette période estivale où beaucoup sont en vacances. Grâce à cette dynamique, ce parc inscrit dans le

programme complémentaire de développement initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya de Tissemsilt dans le domaine du tourisme, est également devenu un espace commercial pour de nombreux jeunes, qui y exposent et vendent leurs produits artisanaux. Bilal, l'un d'eux, a affirmé que ce lieu lui offrait une opportunité idéale pour valoriser les métiers artisanaux traditionnels, tout en générant des revenus pendant une saison propice à ce type de ventes.

CITADELLE "TIMIKI" À TAOUGRITE (CHLEF)

Installation du chantier du projet de réhabilitation

Le chantier du projet de réhabilitation et de protection de la citadelle "Timiki" dans la commune de Taougrite, Nord-ouest de Chlef, visant à valoriser et préserver ce site archéologique romain, a été installé, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la culture et des arts de Chlef. Une dotation financière de 80 millions de DA a été affectée dernièrement à la réhabilitation, aménagement et protection du site archéologique de la citadelle "Timiki", a indiqué à l'APS le directeur de la culture et des arts, Mahmoud Djamel Hasnaoui. Le chantier du projet a été installé, dimanche, en présence du bureau d'études, de représentants de la com-

mune et de la daïra de Taougrite, ainsi que d'un représentant de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés. Le projet prévoit notamment des travaux de clôture, d'éclairage, d'aménagement de sentiers et d'accès à la citadelle, en plus de la mise en place de panneaux d'information, de la création d'un petit musée consacré aux découvertes du site et d'une bibliothèque destinée à la collecte des recherches effectuées par les missions scientifiques et exploratoires, selon la même source. Une entreprise spécialisée se chargera des travaux en question conformément aux normes en vigueur dans le domaine, tandis que les services de la cul-

ture assureront un suivi quotidien de leur avancement, notamment en raison de la possibilité de découverte de nouvelles pièces et zones dans ce site archéologique, édifié sur un plateau rocheux et dont de nombreuses parties sont enfouies par les effets des facteurs naturels, a, par ailleurs, expliqué le même responsable. Le site archéologique romain de la citadelle "Timiki" fait l'objet d'une attention particulière des chercheurs et des missions universitaires, notamment pour ses tombes et gravures qui témoignent de croyances païennes, ainsi que pour ses réservoirs uniques destinés à collecter l'eau, le site étant éloigné des ressources hydriques.

Toujours au titre des efforts de protection et de valorisation des sites archéologiques, dont le secteur protégé de la vieille Casbah de Ténès, M. Hasnaoui a indiqué que les autorités de la wilaya, en coordination avec le secteur de la culture et plusieurs organismes actifs du domaine, examinent la possibilité de prise en charge de certains travaux sur ce site, qui attire un nombre considérable de touristes et de missions scientifiques. Ces travaux porteront sur l'aménagement de la place principale et de plusieurs passages, en attendant la levée du gel sur les travaux d'urgence relatifs à plusieurs monuments et habitations menacés de disparition, a-t-il précisé.

FOOT/ TRANSFERTS

L'attaquant italien Raspadori rejoint l'Atlético Madrid pour cinq ans

L'Atlético Madrid, société de la Liga espagnole de football, a annoncé lundi avoir officiellement engagé l'attaquant italien de Naples, Giacomo Raspadori, ayant paraphé un contrat de cinq ans. L'international italien de 25 ans, champion d'Europe 2020 avec la Nazionale et double-champion d'Italie avec Naples, a été engagé contre un chèque de 20 millions d'euros, selon la presse espagnole. Attaquant polyvalent, capable d'évoluer sur l'aile ou comme second avant-centre, Raspadori vient renforcer le secteur offensif des Colchoneros, très ambitieux cet été, avec près de 175 millions d'euros dépensés. Il est la septième recrue de l'Atlético pendant ce mercato estival et il devrait servir de doublure au titulaire indiscutable, Antoine Griezmann, qui en juin dernier avait prolongé jusqu'en 2027 avec le club rojiblanco.

R.S

FOOT / ESPAGNE

Sonia Bermudez nommée nouvelle sélectionneuse nationale

La Fédération espagnole de football a annoncé lundi la nomination de Sonia Bermudez comme nouvelle sélectionneuse de son équipe féminine, vice-championne d'Europe en juillet dernier. L'ex-joueuse du FC Barcelone, qui entraîna jusqu'ici les U23, va succéder à Montse Tomé, dont le contrat n'a pas été renouvelé par la RFEF, quelques semaines après la défaite en finale de l'Euro-2025 face à l'Angleterre aux tirs au but. Tomé, ancienne adjointe de Jorge Vilda, avait pris les rênes de la sélection espagnole dans un contexte tendu en septembre 2023, lorsque ce dernier avait été licencié pour son soutien à l'ex-président de la RFEF Luis Rubiales. La Roja, championne du monde en titre, a connu des résultats mitigés sous ses ordres, avec une quatrième place aux Jeux olympiques 2024 et une Ligue des nations remportée en 2024 face à la France.

R.S

FOOT / TRANSFERTS

Kingsley Coman proche d'un transfert en Arabie saoudite

L'attaquant du Bayern Munich, Kingsley Coman, est proche d'un transfert vers le club saoudien d'Al Nassr, où évolue notamment la star portugaise Cristiano Ronaldo, après que les deux clubs aient trouvé un terrain d'entente ce lundi, selon la presse allemande. Le Bayern et Al Nassr sont tombés d'accord pour le transfert de Kingsley Coman vers l'Arabie saoudite pour un montant estimé autour de 30 millions d'euros, bonus compris, ont précisé la chaîne Sky et le tabloïd Bild. Au cours du week-end, plusieurs médias spécialisés avaient évoqué un accord entre Kingsley Coman (29 ans, 58 sélections) et le club saoudien, une information reprise par les médias allemands lundi matin. Coman s'apprête, donc, à tourner la page d'une décennie au Bayern Munich, qu'il avait rejoint en provenance de la Juventus Turin à la fin du mercato estival 2015, en prêt pour deux ans. Après quoi, il y a été définitivement transféré, à l'été 2017. En dix saisons au Bayern, Coman a remporté le championnat allemand à neuf reprises, mais il a surtout inscrit le but du sacre en Ligue des champions en finale contre le Paris Saint-Germain (1-0) fin août 2020, à Lisbonne. Le joueur formé au PSG de 2005 à 2013 était sous contrat avec le Bayern jusqu'à l'été 2027 et avait indiqué au Mondial des clubs en juillet qu'il se sentait bien à Munich.

R.S

TENNIS/CLASSEMENT WTA

Top 5 inchangé, Madison Keys gagne deux places

L'Américaine Madison Keys, quart-de-finaliste du WTA 1000 de Montréal, passe de la huitième à la sixième place du nouveau classement WTA publié lundi et dont le Top 5 ne change pas par rapport à la semaine précédente, avec la Biélorusse Aryna Sabalenka toujours N.1. Dans le top 10 apparaît, au dixième rang, la Kazakstanaïse Elena Rybakina, qui gagne deux places à la faveur de sa demi-finale à Montréal. Mais les progressions les plus spectaculaires sont celles de la Japonaise Naomi Osaka qui, grâce à sa place de finaliste au Canada, passe du 49e au 25e rang, et surtout de la Canadienne Victoria Mboko, que le titre à Montréal fait bondir du 85e au 24e rang, juste devant Osaka.

FOOT/ CHAN 2024 (GR.C - 3^E J)

L'Ouganda bat le Niger (2-0) et prend la tête du classement

La sélection ougandaise football A', composée de joueurs locaux, s'est hissée en tête de la poule C du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025), en dominant le Niger sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 1-0), lundi soir à Kampala.



Les buts ougandais ont été inscrits par Okello (25e) et Sserunjogi (56e). Dans l'autre rencontre du groupe C, disputée plus tôt ce lundi, l'Afrique du Sud a battu la Guinée (2-1). L'Algérie est exempte de cette journée. A l'issue des matchs de la troisième journée, l'Ouganda prend la tête du classement avec 6 points, de-

vant l'Algérie et l'Afrique du Sud avec 4 points, la Guinée (3 points) et le Niger avec zéro point ferme la marche.

victoire de l'Afrique du Sud devant la Guinée (2-1). La sélection sud-africaine de football A', composée de joueurs locaux, s'est imposée devant son homologue guinéenne sur le score de 2 à 1

(mi-temps : 1-1), en match comptant pour la troisième journée du groupe C du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025), disputé lundi à Kampala. Les buts sud-africains ont été inscrits par Maema (10e) et Kutumela (54e), alors que Camara (37e) avait égalisé pour la Guinée.

Lors de la quatrième journée, prévue vendredi, la Guinée sera opposée à l'Algérie (15h00), alors que l'Afrique du sud affrontera le Niger (18h00). Selon la formule de compétition, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août.

R.S

SUPERCOUPE D'EUROPE PSG - TOTTENHAM

Donnarumma absent du groupe du psg

C'est une décision qui risque de laisser bien des traces. Selon les informations de L'Equipe et RMC Sport, le PSG a décidé de ne pas convoquer Gianluigi Donnarumma pour la finale de la Supercoupe d'Europe qui aura lieu aujourd'hui, à Udine, face à Tottenham. Un point de non-retour semble désormais atteint entre les deux parties. Lucas Chevalier, tout juste arrivé, sera titularisé par Luis Enrique.

Entre le PSG et Gianluigi Donnarumma, la rupture est désormais totale et très certainement définitive. À deux jours de la finale de la Supercoupe d'Europe face à Tottenham, le club de la capitale a décidé de ne pas convoquer le gardien italien pour la rencontre selon L'Equipe et RMC. Ce choix serait surtout celui de Luis Enrique, affirme la radio, qui précise que Lucas

Chevalier, à peine débarqué du LOSC pour 40 millions d'euros hors bonus, va bien faire le déplacement à Udine et devrait même débiter la rencontre.

S'il ne fait plus aucun doute que le gardien italien, en fin de contrat dans un an, quittera le club de la capitale, soit cet été, soit lors du prochain lorsqu'il sera libre, Paris a décidé d'envoyer un message fort à l'un des grands bonhommes de la dernière épopée victorieuse en Ligue des champions. S'il décide de rester une saison de plus, sa place ne sera même pas sur le banc, mais bien dans les tribunes. De quoi faire tâche pour celui qui est le capitaine de l'Italie et qui espère disputer sa première Coupe du monde l'an prochain. À moins d'un mois de la fin du mercato, le temps va commencer à presser pour "Gigio"...

R.S



FOOT/ CHAN 2024 (GR.C - 4E J)

Cap sur la Guinée pour la sélection algérienne

La sélection algérienne de football A, composée des joueurs locaux, a repris lundi le chemin des entraînements, en prévision de sa prochaine rencontre face à la Guinée, prévue vendredi 15 août (15h00) au Mandela National Stadium de Kampala, pour le compte de la quatrième journée (Gr.C) du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025).

La séance du jour s'est tenue sur le terrain de la Kyambogo University à 15h00 (heure locale), soit 13h00 (heure algérienne), et a réuni 25 joueurs, à l'exception d'Akram Bouras, qui a effectué un travail individuel.

L'entraînement a essentiellement porté sur le volet tactique, souligne la Fédération algérienne (FAF). La sélection algérienne était exempte de la troisième journée disputée lundi, à l'issue de laquelle l'Ouganda a pris la tête du classement avec 6 points après son succès face au Niger (2-0), devant l'Algérie et l'Afrique du Sud avec 4 points, le Guinée (3 points) et le Niger avec zéro point ferme la marche. Lors de la quatrième journée, prévue vendredi, l'Algérie affrontera



la Guinée (15h00), alors que l'Afrique du sud croquera le fer avec le Niger (18h00).

Selon la formule de compétition, les deux premiers de chaque groupe se qualifient

pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août.

R.S

FOOT/ALGÉRIE

Séminaire d'avant-saison pour les arbitres d'élite à Oran

La Direction nationale de l'arbitrage (DNA) organise du 11 au 14 août au Village Méditerranéen d'Oran, son traditionnel séminaire d'avant-saison destiné aux arbitres d'élite, en prévision du nouvel exercice 2025-2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur national de

l'arbitrage (DTA), M. Mehdi Abid Charef, qui a souhaité la bienvenue aux participants et les a encouragés à poursuivre leurs efforts pour élever le niveau de l'arbitrage national, en présence de l'ancien arbitre international, M. Mohamed Hansal.

La première journée, lundi, a été consacrée aux tests physiques, organisés sur le

terrain annexe du Complexe Miloud Hadefi, suivis, dans l'après-midi, de sessions théoriques portant sur les mises à jour réglementaires et les directives techniques pour la saison à venir. La journée d'hier était dédiée aux séances pratiques, incluant notamment des exercices avec l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

R.S

FOOT-L2/WA TLEMCEN

Près de 140 millions DA, recettes la saison passée

Le WA Tlemcen, qui retrouve la Ligue 2 de football lors de la prochaine saison, a bénéficié d'un montant estimé à 138 millions de dinars en guise de recettes au cours de l'exercice précédent (2024-2025), selon le rapport financier présenté par la direction du club lors de son assemblée générale ordinaire.

La moitié de ces recettes émanent des autorités locales, dont 67 millions DA de la part des autorités de la wilaya et de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), et 10 millions DA de l'Assemblée populaire

communale (APC) de Tlemcen, précise-t-on. Le reste de cette entrée d'argent a alimenté les comptes du "Widad" grâce à la contribution d'opérateurs économiques et de deux dirigeants du club, souligne-t-on encore.

Par ailleurs, et suite à la démission du président du WAT, Samir Kendouci, actée lors de la même assemblée générale, il a été procédé à la nomination de Hilal Zohair pour assurer l'intérim, en attendant la tenue d'une assemblée électorale prévue pour le 15 septembre prochain. Outre la

performance réalisée par l'équipe de football du WAT en validant son billet pour le deuxième palier, le club s'est distingué aussi la saison passée par un doublé historique (championnat et coupe d'Algérie) en volley-ball.

Une distinction de taille saluée par les membres de l'Assemblée générale de cette formation de l'Ouest du pays et qui permet à cette dernière de participer prochainement, et pour la deuxième saison de rang, au championnat d'Afrique des clubs.

R.S

BASKET-BALL

Assemblée générale extraordinaire de la FABB le 30 août à Alger

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) tiendra une assemblée générale extraordinaire, samedi 30 août à 10h00, à la salle des conférences du Comité olympique et sportif algérien à Ben Aknoun, a indiqué hier mardi l'instance fédérale dans un communiqué. Cette réunion, qui intervient en application des délibérations du bureau fédéral en date du 7 août 2025, aura pour ordre du jour l'examen de plusieurs dossiers, dont le projet de création de

la Ligue nationale de basket-ball amateur et l'étude de son règlement intérieur.

Les membres de l'AG se pencheront également sur les modifications et enrichissements apportés aux règlements généraux de la FABB, ainsi que sur les recommandations du regroupement technique national, notamment en ce qui concerne les formules des différentes compétitions.

Par ailleurs, la situation de la parcelle

de terrain située dans la commune de Souidania sera étudiée, tout comme la demande d'acceptation d'un don de matériel offert par la branche africaine de la Fédération internationale (FIBA-Afrique), précise la même source. Selon la FABB, ce communiqué vaut convocation officielle, les documents relatifs à cette session exceptionnelle devant être transmis aux membres de l'AG dans les meilleurs délais.

R.S

JUDO / FORMATION EN KATA

Trois stages en septembre à Sidi Bel-Abbès, Sétif et Alger

La Fédération algérienne de judo a annoncé hier mardi qu'elle organisera trois stages de formation dans la spécialité "Kata", entre le 12 et le 27 septembre prochain, dans les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Sétif et Alger. Le premier stage est prévu du 12 au 13 septembre à Sidi Bel-Abbès. Il sera suivi d'un deuxième stage du 19 au 20 du même mois à Sétif, alors que le dernier stage aura lieu les 26-27 septembre à Alger. "Ces stages de formation seront suivis de passages de grades dans chacune des wilayas suscitées" a détaillé l'instance fédérale dans un communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux. Les judokas (messieurs et dames) de 35 ans et plus pourront passer les 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e Dan, alors que les judokates de 15 ans ne seront concernées que par les 1re et 2e Dan. "La participation est ouverte à l'ensemble de la famille du judo algérien" a-t-on ajouté de même source, en rappelant aux futurs participants que "le port du Kimono Judoji blanc et de la ceinture noire seront obligatoires".

R.S

VOLLEY / MONDIAL FÉMININ U21 (GR. C- 5E J)

La sélection algérienne perd face à l'Egypte (0-3)

La sélection algérienne féminine de volley-ball des moins de 21 ans (U21) s'est inclinée face à son homologue égyptienne 3 à 0 (22-25, 17-25, 18-25), hier mardi à Surabaya en Indonésie, pour le compte de la cinquième et dernière journée du groupe C du Mondial féminin de volley-ball des moins de 21 ans (U21). C'est la cinquième défaite de suite des jeunes algériennes au Mondial-2025, après celles concédées face, respectivement, à la République Tchèque, la Turquie, l'Italie et la Pologne sur le même score (0-3). Dans les autres rencontres du groupe C, l'Italie a battu la Turquie au tie-break (3-2), et la Pologne s'est imposée face à la République Tchèque (3-0).

Le rendez-vous mondial en Indonésie regroupe 24 sélections réparties en quatre groupes de six pays. Selon la formule de compétition, les quatre premiers de chaque poule se qualifieront en huitièmes de finale, alors que les autres équipes joueront les matchs de classement (17e-24e places).

La sélection algérienne féminine des moins de 21 ans (U21) avait composé son billet au Mondial d'Indonésie à la faveur de sa médaille de bronze décrochée lors du Championnat d'Afrique des nations de la catégorie, disputée en août 2024 en Tunisie.

R.S

BIRMANIE

L'Armée d'Arakan veut bloquer les élections sur son territoire

En Birmanie, les élections générales voulues par la junte au pouvoir ont du plomb dans l'aile. Les militaires comptent sur ce scrutin pour légitimer leur pouvoir absolu depuis le coup d'État de 2021. Mais les groupes d'opposition, qu'ils soient ethniques ou pro-démocratie, ont promis de le boycotter. Et ce lundi 11 août, c'est l'un des groupes ethniques les plus puissants de Birmanie, l'Armée d'Arakan, qui a annoncé bloquer la tenue des élections dans les régions qu'il contrôle.

Le porte-parole de l'Armée d'Arakan, Khaing Thu Kha, a indiqué que ces élections seraient bloquées dans les zones de Rakhine contrôlées par le groupe - soit 14 municipalités sur un total de 17, selon des organisations d'observateurs. « Une élection sans le soutien de la population ne bénéficiera pas à la population et ne fera que créer la confusion pour les gens », a dit Khaing Thu Kha lors d'une conférence de presse en ligne.

COLOMBIE

Mort du numéro 2 de la dissidence des FARC



Le numéro deux de la dissidence des FARC "Segunda Marquetalia", organisation présumée commanditaire de l'assassinat du candidat à la présidence de la Colombie, Miguel Uribe, a été tué au Venezuela par une guérilla rivale, a rapporté lundi le ministre colombien de la Défense. La Segunda Marquetalia, dirigée par le leader historique des ex-Forces armées révolutionnaires de Colombie, Ivan Marquez, a repris les armes après la signature de l'accord de paix de 2016. La guérilla de "l'ELN a tué Zarco Aldinever en territoire vénézuélien, très près de la frontière entre la Colombie et le Venezuela. Les raisons sont celles de tout cartel : la lutte pour le narcotrafic", a déclaré le ministre Pedro Sanchez lors d'une conférence de presse à Bogota. Il n'a pas précisé quand a été tué Zarco Aldinever, dont le vrai nom était José Manuel Sierra. Selon le centre de recherche Insight Crime, son décès serait survenu début août. Selon les renseignements militaires colombiens, l'organisation d'environ 2.000 combattants est commanditaire de l'attentat en juin contre le sénateur Uribe, décédé lundi. Six personnes supposées complices de l'attaque contre M. Uribe, 37 ans, touché de deux balles dans la tête et une à la jambe par un tireur âgé de 15 ans, sont emprisonnées. "Les conclusions que nous avons obtenues en matière de renseignements indiquent qu'une piste mène à une connexion très importante entre les auteurs de cet assassinat et (...) le cartel de la Segunda Marquetalia", a déclaré M. Sanchez. Dans le cadre de sa politique de "paix totale" avec l'ensemble des groupes armés de Colombie, le gouvernement du président de gauche Gustavo Petro a initié des dialogues de paix avec la Segunda Marquetalia à la mi-2024 au Venezuela, mais ceux-ci sont suspendus faute de progrès.

SOUDAN

40 personnes tuées par les FSR dans un camp de déplacés



Les Forces de soutien rapide (FSR), en conflit avec l'armée soudanaise, ont attaqué lundi un camp de déplacés du Darfour-Nord touché par la famine, tuant plus de 40 civils et en blessant au moins 19, ont annoncé des secouristes locaux. "Les FSR ont pris d'assaut

le camp d'Abou Chouk, ouvrant le feu sur des civils à l'intérieur de leurs maisons et dans les rues", a rapporté la cellule d'urgence du camp. Ces derniers mois, El-Facher et les camps de déplacés voisins ont de nouveau été pris pour cible par les FSR. En avril dernier, les

FSR ont mené une attaque contre le camp de déplacés voisin de Zamzam, contraignant des dizaines de milliers de personnes à fuir une nouvelle fois. Beaucoup ont trouvé refuge à l'intérieur même d'El-Facher. En cours de puis avril 2023, le conflit au Soudan a fait des di-

zaines de milliers de morts et provoqué le déplacement ou la fuite à l'étranger de millions d'habitants dans ce que l'ONU qualifie de "pire crise humanitaire au monde". L'an dernier, la famine a été déclarée dans trois camps autour d'El-Facher, dont celui d'Abou Chouk.

TCHAD

Quelles suites judiciaires dans l'affaire Succès Masra?

Au Tchad, l'opposant et ancien Premier ministre a été condamné, samedi 9 août, à 20 ans de prison ferme et 1 milliard de francs CFA pour diffusion de messages à caractère haineux et xénophobe, et pour complicité de meurtre dans l'affaire de Mandakao, du nom de ce massacre qui avait coûté la vie à 42 personnes, en mai dernier. Ses avocats ont jusqu'au 19 août pour se pourvoir en cassation. « Nous ne ménagerons aucun effort », lance Me Francis Kadjilembaye,

coordonnateur des avocats de Succès Masra. « Comme l'affaire a été jugée au premier degré par la Cour d'appel, dans sa formation criminelle, le pourvoi en cassation est l'unique recours possible, au niveau national », explique-t-il. Une fois les voies de recours épuisées, localement, les avocats saisiront les juridictions internationales, telles que la Cour africaine des droits de l'homme. En attendant, au niveau politique, les avocats ont déjà informé le bureau du procureur de la

Cour pénale internationale (CPI), la sous-commission des droits de l'Homme du Parlement européen, l'Élysée ainsi que le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme. Selon Me Vincent Brengarth, l'avocat français de Succès Masra, si certains de ses partisans espéraient une grâce présidentielle lors de son discours à l'occasion de la fête nationale de l'indépendance, dimanche soir, le président Mahamat Idriss Déby n'a pas eu à un mot à l'endroit de son principal opposant.

CÔTE D'IVOIRE

Onze militants du PPA-CI visés par une information judiciaire

En Côte d'Ivoire, une information judiciaire a été ouverte, ce lundi 11 août, pour notamment des faits d'« actes terroristes » et « complot contre l'autorité de l'État ». Dans le viseur de la justice, figurent onze militants du PPA-CI qui avaient été interpellés tout récemment, suite à des violences sur-

venues dans la commune de Yopougon, indique un communiqué du procureur de la République. Parmi ces personnalités, figurent Lida Kouassi (ancien ministre de la Défense de Laurent Gbagbo), l'ancien ambassadeur Koné Boubacar, ou encore une députée suppléante du PPA-CI à Yopougon. Le PPA-CI nie

toute implication dans les casses contre un bus et une voiture de police survenues le 1er août dernier, à Yopougon. « Les poursuites du parquet ne sont pas faites en fonction des partis politiques », a assuré, dimanche soir, lors d'un débat télévisé, Oumar Braman Koné, le procureur de la République.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Le bilan s'alourdit à 61.599 martyrs et 154.088 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire menée par les forces de l'occupation sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 61.599 martyrs et 154.088 blessés, ont indiqué hier mardi les autorités sanitaires palestiniennes. Selon la même source, les corps de 100 martyrs et 513 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Gaza en 24 heures.



Les autorités sanitaires palestiniennes ont ajouté que 10.078 Palestiniens sont tombés en martyrs et 42.047 autres ont été blessés depuis le 18 mars dernier, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres. Elles ont également souligné que le bilan des attaques de l'armée sioniste visant les Palestiniens qui attendaient l'aide humanitaire à Gaza s'élève à 31 martyrs et 388 blessés durant les dernières 24 heures, tandis que le bilan global est de 1.838 martyrs et 13.409 blessés.

LE CONSEIL DE L'EUROPE MET EN GARDE CONTRE LES VENTES D'ARMES

Le Conseil de l'Europe a mis en garde mardi contre les ventes d'armes à l'entité sioniste, appelant ses 46 Etats membres à s'assurer qu'elles ne sont pas utilisées dans le cadre de violations des droits de l'homme à Gaza, en proie à des agressions génocidaires depuis octobre 2023. Dans un communiqué, le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Michael O'Flaherty, a réitéré son appel aux pays membres afin qu'ils "fassent tout leur possible pour prévenir et répondre aux violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme", dans le

contexte des agressions en cours contre l'enclave palestinienne. "Cela comprend l'application des normes juridiques existantes pour faire en sorte que les transferts d'armements ne soient pas autorisés lorsqu'il existe un risque qu'ils soient utilisés pour commettre des violations" des droits fondamentaux, écrit le commissaire. La semaine dernière, le chancelier allemand Friedrich Merz a décidé de suspendre les exportations d'armes vers l'entité sioniste, susceptibles d'être utilisées dans la bande de Gaza, et ce "jusqu'à nouvel ordre".

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

Le CASO exhorte la France à respecter "scrupuleusement" le droit international

Le Centre d'analyse du Sahara occidental (CASO) a exhorté, mardi, la France à respecter "scrupuleusement" le droit international et européen, mettant en garde contre toute complicité dans le pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui ou de violation de son droit à l'autodétermination. Le CASO a appelé, dans un communiqué, la "France et l'ensemble des institutions publiques françaises à respecter scrupuleusement le droit international et européen, sous peine de voir la France directement mise en cause pour complicité dans le pillage des ressources sahraouies et la violation du droit à l'autodétermination". A ce titre, ce centre a dénoncé "avec force" le traitement "partiel et trompeur" d'une chaîne française publique qui a diffusé un reportage télévisé vantant un prétendu "développement économique spectaculaire" du Sahara occidental grâce aux investissements marocains. Il a rappelé, dans ce contexte, que le Sahara occidental est un territoire non autonome inscrit par l'ONU depuis 1963 sur la liste des territoires à décoloniser.

Le Maroc, a-t-il poursuivi, "n'y exerce aucune souveraineté reconnue et son occupation est illégale au regard du droit international, comme rappelé par la Cour internationale de Justice (Avis consultatif, 1975) et de multiples résolutions onusiennes". Il a également mis en exergue les différentes décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), notamment les arrêts du 4 octobre 2024 invalidant les accords commerciaux UE-Maroc en raison de l'inclusion du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. "En engageant 150 millions d'euros dans des projets au Sahara occidental occupé, l'AFD (Agence française de développement) agit en violation flagrante du droit européen, s'exposant à des recours devant la justice européenne et française", a-t-il averti.

Le CASO a souligné, à ce propos, que "tout financement d'activités économiques dans ce territoire sans accord du Front Polisario, seul représentant reconnu du peuple sahraoui par l'ONU, est susceptible d'être jugé illégal et de donner lieu à des sanctions".

R.I

ENFANTS MARTYRS À CAUSE DE LA MALNUTRITION À GHAZA

Un exemple catastrophique qui ternit la réputation du monde

La mort en martyrs de plus de 100 enfants à cause de la malnutrition depuis le début des agressions sionistes barbares contre la bande de Gaza en octobre 2023, est un "exemple catastrophique qui ternit la réputation du monde", ont indiqué des organisations humanitaires des Nations Unies.

Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a décrit lundi sur son site officiel, le nombre de décès d'enfants palestiniens qui a dépassé le seuil de 100 à cause de la malnutrition comme "un exemple catastrophique qui ternit la réputation du monde et appelle à une action urgente et attendue depuis longtemps". Pour sa part, le Programme alimentaire mondial (PAM) a

indiqué que plus de 300.000 enfants à Gaza sont en danger, et que plus d'un tiers de la population a déclaré ne pas avoir mangé pendant des jours consécutifs, soulignant que la satisfaction des besoins alimentaires nécessite plus de 62.000 tonnes par mois, alors que les quantités autorisées restent bien inférieures à la quantité minimale nécessaire à la survie d'environ deux millions de personnes.

Plus de la moitié des ambulances à Gaza ont cessé de fonctionner en raison de la pénurie de carburant et de pièces de rechange, tandis que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a averti que seulement 1,5% des terres agricoles de l'enclave palestinienne sont encore exploitables, indiquant

un effondrement quasi total du système alimentaire local.

Le groupe des "Sages" dénonce "l'obstruction délibérée" de l'aide humanitaire. Le groupe des ex-personnalités internationales formant les "Sages" a dénoncé, mardi, le génocide qui se poursuit dans la bande de Gaza, depuis près de deux ans, et "l'obstruction délibérée" par l'entité sioniste de l'entrée de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne assiégée. "Ce que nous avons vu et entendu renforce notre conviction personnelle: ce n'est pas seulement une famine d'origine humaine qui est en cours à Gaza, mais un génocide", affirme dans un communiqué ce groupe fondé en 2007 par feu Nelson Mandela et qui compte parmi ses

membres l'ancien Secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon ou encore l'ancienne présidente du Liberia, Ellen Johnson Sirleaf. Les "Sages" appellent l'entité sioniste à "ouvrir immédiatement tous les points de passage transfrontaliers" vers le territoire palestinien, y compris celui de Rafah. En attendant, les gouvernements doivent imposer des "sanctions ciblées" contre le dénommé Netanyahu, affirmant dans leur communiqué les "Sages", qui saluent l'initiative de plusieurs pays de reconnaître prochainement un Etat de Palestine. Ils appellent également à cesser les ventes d'armes à l'entité sioniste et l'Union européenne (UE) à "suspendre son accord d'association" avec cette entité.

R.I

LE CENTRE ALGÉRIEN DE DÉVELOPPEMENT DU CINÉMA Lancement de l'appel à candidature pour l'Oscar du Meilleur Film International 2026

La commission algérienne de sélection des œuvres pour les oscars a lancé l'ouverture des candidatures pour le choix du long métrage qui représentera l'Algérie à la 98e édition des oscars, dans la catégorie "Meilleur film international".

Le comité, présidé par le réalisateur-producteur, Belkacem Hadjadj, avec pour président d'honneur, le grand cinéaste, Mohamed Lakhdar Hamina, a expliqué dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux que la plateforme numérique dédiée à cet effet a été ouverte aux producteurs via l'adresse : www.algerian-sc.com. Le communiqué ajoute que la plateforme fournit aux intéressés toutes les informations nécessaires, notamment : la liste des membres du comité, le règlement intérieur, les critères d'éligibilité, un formulaire de candidature téléchargeable et les modalités de participation. Sous le patronage du ministère de la Culture et des

Arts et en partenariat avec le Centre algérien de développement du cinéma (CADC), le comité est composé de : Belkacem Hadjadj en tant que président, le réalisateur Lotfi Bouchouchi, la réalisatrice Mounia Meddour, le réalisateur Karim Moussaoui, le réalisateur Djaafar Kacem et l'actrice Nadia Kaci. La commission a informé les producteurs, postulants

à la représentation de l'Algérie à la 98e édition des Oscars, que la date limite du dépôt des dossiers de candidature est fixée au 4 septembre prochain. À travers cette initiative, le comité souhaite mettre en valeur le meilleur du cinéma algérien, honorer les talents créatifs et inspirer les générations futures à poursuivre leurs rêves dans le monde du septième art.

L'année passée, la Commission algérienne de sélection des œuvres pour les Oscars a choisi, le long-métrage "196 mètres/Algiers" du réalisateur Chakib Taleb-Bendiab pour représenter l'Algérie à la 97e édition des Oscars. En 2025, le prix du meilleur film international aux Oscars a été décerné à "Je suis toujours là" (I'm Still Here) du Brésilien Walter Salles.

R.C



Égypte : 13 pièces archéologiques restituées par le Royaume-Uni et l'Allemagne

Dans le cadre d'une vaste opération de lutte contre le trafic illicite d'antiquités, 13 pièces d'antiquités, sorties illégalement du pays, ont été ramenées sur le sol égyptien après des contacts diplomatiques avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Parmi les dix pièces restituées par le Royaume-Uni, figurent une stèle funéraire en calcaire du Nouvel Empire représentant le haut fonctionnaire "Baser" en adoration devant Osiris et Isis, une amulette en forme de babouin, des vases en faïence, un fragment de couronne en bronze d'Osiris, un masque funéraire en perles, ainsi que plusieurs amulettes en pierre noire. Les trois pièces restituées par l'Allemagne comprennent un crâne, une main de momie et une amulette en forme d'ankh, symbole de la vie éternelle. Les autorités britanniques ont saisi les pièces sur leur territoire après avoir établi qu'elles avaient quitté l'Égypte par l'intermédiaire d'un réseau international de contrebande. Côté allemand, c'est le musée de Hambourg qui a volontairement restitué les objets, après confirmation de leur sortie illégale. Les pièces restituées ont été transférées au Musée égyptien du Caire, où elles feront l'objet de travaux de restauration avant d'être présentées dans une exposition temporaire dédiée aux antiquités récemment rapatriées.

N.C

Colin Farrell recevra le Golden Icon Award du Festival du film de Zurich

Colin Farrell sera honoré du Golden Icon Award du Festival du film de Zurich lors de sa prochaine édition qui se déroulera du 25 septembre au 5 octobre. Le prix récompense sa carrière dans un ensemble dont sa performance dans le thriller psychologique «Ballad Of A Small Player» d'Edward Berger, une adaptation du roman du même nom de Lawrence Osborne qui suit un joueur un joueur invétéré et un petit escroc dont le passé le rattrape. Le directeur du festival de Zurich, Christian Jungen, a salué la palette de l'acteur, soulignant sa capacité à jouer des méchants, des rôles principaux romantiques et des personnages complexes, et a qualifié son travail dans «Ballad of a Small Player» d'«irrésistible». Colin Farrell recevra le prix le 27 septembre, juste avant la première du film au festival. Le lendemain, la star de «Phone Game», «Miami Vice», «Minority Report», «Bons baisers de Bruges», «The Batman», «The Lobster», «Les Banshees d'Inisherin» ou encore des séries «True Detective» et «The Penguin», donnera une masterclass.

N.C

Taylor Swift annonce la sortie de son douzième album, "The Life of a Showgirl"

La superstar de la pop américaine, Taylor Swift, a annoncé mardi, sur son site Internet et sur les réseaux sociaux la sortie prochaine de son douzième album, intitulé "The Life of a Showgirl". La date de sortie de l'album n'a pas encore. Le onzième et précédent album de Taylor Swift, The Tortured Poets Department, s'était vendu à 1,4 million d'exemplaires le premier jour de sa sortie, l'an dernier. La chanteuse, en tête du palmarès des artistes les plus écoutés en 2024 selon la Fédération internationale de l'industrie phonographique, a affirmé fin mai avoir accompli son plus grand rêve en rachetant les droits de ses six premiers albums, mettant ainsi un terme à une longue bataille sur la propriété de son œuvre. A 35 ans, Taylor Swift continue d'exploser les records de l'industrie musicale. "The Eras Tour", la dernière tournée mondiale de la chanteuse américaine, qui s'est échelonnée en 2023 et 2024, a rapporté environ 2 milliards de dollars. Cela en fait la tournée la plus lucrative de l'histoire de la musique.

N.C

Chlef : installation du chantier du projet de réhabilitation de la citadelle "Timiki"

Le chantier du projet de réhabilitation et de protection de la citadelle "Timiki" dans la commune de Taougrite, Nord-ouest de Chlef, visant à valoriser et préserver ce site archéologique romain, a été installé. Une dotation financière de 80 millions de DA a été affectée dernièrement à la réhabilitation, aménagement et protection du site archéologique. Le projet prévoit notamment des travaux de clôture, d'éclairage, d'aménagement de sentiers et d'accès à la citadelle, en plus de la mise en place de panneaux d'information, de la création d'un petit musée consacré aux découvertes du site et d'une bibliothèque destinée à la collecte des

recherches effectuées par les missions scientifiques et exploratoires. Une entreprise spécialisée se chargera des travaux en question conformément aux normes en vigueur dans le domaine, tandis que les services de la culture assureront un suivi quotidien de leur avancement, notamment en raison de la possibilité de découverte de nouvelles pièces et zones dans ce site archéologique, édifié sur un plateau rocheux et dont de nombreuses parties sont enfouies par les effets des facteurs naturels. Le site archéologique romain de la citadelle "Timiki" fait l'objet d'une attention particulière des chercheurs et des missions universitaires, notamment pour ses tombes et gravures qui té-

moignent de croyances païennes, ainsi que pour ses réservoirs uniques destinés à collecter l'eau, le site étant éloigné des ressources hydriques. Également, les autorités de la wilaya, en coordination avec le secteur de la culture et plusieurs organismes actifs du domaine, examinent la possibilité de prise en charge de certains travaux sur le site de la vieille Casbah de Ténès, qui attire un nombre considérable de touristes et de missions scientifiques. Ces travaux porteront sur l'aménagement de la place principale et de plusieurs passages, en attendant la levée du gel sur les travaux d'urgence relatifs à plusieurs monuments et habitations menacés de disparition.

R.C

Port de Tipasa: lancement de la 2e campagne de plongée et de recherche archéologique

La deuxième campagne de plongée et de recherche archéologique sous-marine a été lancée, lundi, à partir du port de Tipasa, en application des recommandations du Comité du patrimoine mondial visant à élargir la zone de protection du site archéologique de Tipasa. La campagne a mobilisé 11 plongeurs archéologues et chercheurs représentant plusieurs institutions et organismes natio-

naux, dont le Musée public national maritime, l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), le Centre national de recherche en sciences marines et en aquaculture de Bou Ismail, ainsi que la direction de la culture et des arts de la wilaya. L'équipe de recherche procédera, tout au long de cette campagne qui se poursuivra jusqu'en septembre, à des plongées en mer afin de récupérer divers objets ar-

chéologiques dont l'emplacement a été repéré lors de la première opération menée en avril dernier. Il s'agira également de rechercher d'éventuelles autres pièces archéologiques sur le site. Selon les responsables, cette initiative scientifique et culturelle vise à délimiter la zone tampon de l'extension maritime du site archéologique, en vue de prendre les mesures de protection appropriées durant cette année 2025. Elle a également pour

objectif de vérifier l'hypothèse de l'existence d'une cité antique sous-marine et celle d'un port datant de la préhistoire, plus précisément de l'époque phénicienne, et d'en identifier les éléments et les limites. Pour rappel, la 1ère campagne de plongée et de recherche archéologique avait débuté en avril dernier, mais avait été interrompue en raison des mauvaises conditions météorologiques.

R.C

TÉLÉ

CANAL+ Paris-SG / Tottenham

21h00



Football. Supercoupe de l'UEFA. Finale.

TF1 Sentinelle

21h10



François Sentinelle mène une double vie. Le jour, il est le flic le plus médiatique de l'île de la Réunion. Mais hors des heures de service, il a un autre métier : chanteur

TF1 Convoy exceptionnel

21h10



Foster, un bourgeois, rencontre Taupin, un SDF. Les deux hommes se retrouvent dans un monde où la vie des gens se résume au suivi d'un scénario transmis sur papier, ceux qui n'en reçoivent pas se retrouvant perdus.

france 2 Astrid et Raphaëlle

21h10



Une jeune femme, vêtue d'une tenue amérindienne, est retrouvée dans un état délirant et tenant une massue. Le chien de la police détecte le cadavre d'une personne enterrée non loin de la jeune femme.

VISION



arte Chien de la casse

20h55



Livrant de petits deals pour arrondir leurs fins de mois, Antoine et Damien, surnommé Dog, animent leurs soirées de longues discussions avec un groupe d'amis.

PARIS PREMIERE Capitaine Marleau



Christian est abattu de deux balles dans la poitrine sur son domaine, en Bretagne. Dépêchée sur les lieux du drame, le capitaine Marleau en vient à soupçonner l'épouse du défunt.

Chérie 25 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires

21h05



Donald Baxter est un ancien journaliste et pensionnaire d'une maison de retraite. Ce dernier s'accuse du meurtre de 7 autres pensionnaires...

Interpellée sur son âge : l'actrice Jessica Biel répond sans détour "Nous vieillissons tous"



Jessica Biel, maman comblée et femme épanouie, a récemment été confrontée à une question innocente, mais piquante, de la part de l'un de ses fils. Interrogée sur son âge, l'actrice n'a pas été déstabilisée. Bien au contraire, elle a répondu avec douceur et sagesse, dévoilant au passage une belle leçon de vie à son enfant.

"Mon fils m'a regardée et m'a dit : Tu as l'air vieille". Ces mots sont ceux de l'actrice de 43 ans, Jessica Biel. L'épouse de Justin Timberlake a partagé avec ses 1,1 millions d'abonnés sur TikTok, cet échange matinal déconcertant avec l'un de ses deux fils, mais aussi les réflexions qui en ont découlé. Si elle ne précise pas lequel de ses fils - Silas (10 ans) et Phineas (5 ans) - lui a fait cette remarque, la femme de Justin Timberlake ajoute qu'elle a essayé de trouver comment répondre. Et elle semble avoir choisi l'honnêteté. "J'ai dit : 'Oh, ce n'est pas grave. On vieillit tous. Tu vas vieillir et moi aussi', explique celle qui refuse d'emmener ses enfants au fast-food.

Une réponse qui ne semble pas avoir pleinement convaincu son fils, qui lui a répondu : "J'espère que tu ne ressembleras pas à une grand-mère!". Une réflexion qui a vraiment fait réfléchir l'Américaine. "La vie passe vite et mon heure de grand-mère pourrait bientôt arriver", poursuit Jessica. En conclusion, elle a rappelé aux parents l'importance de chérir les petits moments de la vie.

Si aujourd'hui Jessica Biel embrasse pleinement sa quarantaine et accepte avec sérénité son reflet dans le miroir, cela n'a pas toujours été le cas. En effet, l'actrice a longtemps été mal à l'aise avec le fait de voir les années défilier. En 2011, alors qu'elle n'avait que 28 ans, elle confiait déjà ses inquiétudes : "Je suis effrayée par l'idée que mon corps vieillira et que je ne peux pas le contrôler".

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

VERTICALEMENT

1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
5. L'année de son décès.
6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 1186

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Se dit d'un élément qui est son propre carré.
- 2 De Syrie.
- 3 Ne sont pas manifestes.
- 4 Un étranger.- Sainte japonaise.
- 5 Peintre abstrait.
- 6 Partie morale.- Unité d'éclairement.
- 7 Accorde du crédit (se).- Ribote.
- 8 Chanterions à la montagne.
- 9 Bridée.- Conjonction.
- 10 Souffrirons ou passerons l'éponge.

Verticalement

- 1 Faite comme une andouille.
- 2 Ne sont pas salut(aire)s.
- 3 Obstacles humains.
- 4 Question leibnizienne.- Interjection.- Circule à l'Est.
- 5 La 23ème grecque.- Sur Tille.- Grande école brestoise ou messine.
- 6 Abattu.- N'est pas au coeur de la forêt.
- 7 Cépage du Cher.
- 8 Jointe.- Jeu d'encerclement.
- 9 Terriennes.- En 02.
- 10 Marque de scepticisme.- Justifie sa présence dans le sang.

Mots croisés grille N° 1186

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Médiateurs.
- 2 Comme chien et chat.
- 3 Prêle.
- 4 Ancienne pièce espagnole.- Lause.
- 5 Adverbe.- Du sodium, d'où Na.
- 6 Astate.- Sièges du passé.
- 7 Note.- Anneau marin.- Voie de France à contresens.
- 8 Clos.- Domaine du loir ou Loir.
- 9 Nota ... à l'envers et à la fin.- Communication littorale.
- 10 Ali-mente en tension.

Verticalement

- 1 Comme des poissons dans l'eau.
- 2 Travaillent avec une échelle réduite.
- 3 N'est pas raffiné.- Transporte dans les deux sens.
- 4 Petite coalition politique des Balkans (deux mots).
- 5 Communiqués.- Opération épervier ...
- 6 Légèreté.
- 7 Roule en meule.- Possessif.
- 8 Chaîne du 74.- Amiante.
- 9 En 54.- N'est pas accord.
- 10 Cardinaux.- Mustélidé.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

50 morts et 2180 blessés en une semaine

Cinquante personnes sont décédées et 2180 autres ont été blessées dans 1637 accidents de la circulation, survenus durant la période du 3 au 9 août à travers le pays, a indiqué, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif, avec 6 morts et 118 blessés dans 86 accidents, a précisé la même source.

SÛRETÉ D'ALGER

Saisie de plus de 116.000 comprimés psychotropes en juillet dernier

Les services opérationnels de la Sûreté d'Alger ont saisi, en juillet dernier, plus de 116.000 comprimés psychotropes de différents types, a indiqué, hier, un communiqué ce corps sécuritaire. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, les services opérationnels de la Sûreté d'Alger ont traité, durant le mois de juillet écoulé, 5430 affaires relatives aux atteintes aux personnes, aux fonds et aux biens et des affaires de trafic

de drogue et de substances psychotropes, de port d'armes blanches prohibées et de cybercriminalité", à l'issue desquelles 6875 individus ont été arrêtés et déferés devant les juridictions territorialement compétentes, après l'accomplissement des procédures légales", lit-on dans le communiqué. Les mêmes services ont également saisi "d'importantes quantités de drogue. Il s'agit de 14kg et 452g de kif traité (cannabis), 207,08 g de cocaïne et 224,73 g d'héroïne, ainsi que 116.735 comprimés psychotropes de différents types", selon la même source.

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) rappelle les numéros verts 1548 et de secours 17, ainsi que l'application "Allo Chorta", mis à la disposition des citoyens pour tout signalement, a conclu le communiqué.

LA NATION

Mercredi 13 Août 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:28	12:54	16:44	19:52	21:21

Météo

Alger	33	Tizi Ouzou	32
Tiaret	35	Béjaïa	33
Constantine	36	Oran	33

EL TARF

Saisie de 1,3 kg de mercure blanc argenté à Echatt

La brigade mobile de police judiciaire d'Echatt relevant de la sûreté de wilaya d'El Tarf a saisi 1,3 kg de mercure blanc argenté, a indiqué, hier, cette institution de sûreté. L'opération a été effectuée suite à l'interpellation d'une personne originaire de la wilaya d'Alger s'adonnant au commerce illicite, la médiation et la contrebande de matières prohibées sensibles, a précisé le chef du bureau de communication de la sûreté de wilaya, l'officier principal de police Hamza

Djellab. La même source a précisé que suite à des informations parvenues aux policiers à propos de la possession d'une personne originaire d'une autre wilaya d'une quantité de mercure blanc argenté en vue de la vendre à El Tarf, les investigations lancées ont permis d'identifier le mis en cause et de l'arrêter en possession de ladite quantité de cette matière.

L'opération a été menée sous l'égide du parquet territorialement compétent, selon la même source qui a ajouté que le suspect âgé de 25 ans a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Dréan (El Tarf) pour la "possession d'une matière prohibée sensible (mercure blanc argenté) sans document légal en vue de la vendre et intermédiation pour la vente de matières dangereuses toxiques".

MÉDIAS

Le SNJ condamne l'assassinat de six journalistes palestiniens à Ghaza

Le Syndicat national des journalistes (SNJ) a condamné, hier, le meurtre de six journalistes palestiniens, tombés en martyrs, dimanche à Ghaza, suite à une frappe aérienne de l'armée sioniste. "Six confrères palestiniens exerçant sur le front infernal de Ghaza pour le compte de la chaîne Al Jazeera et d'autres médias ont fait l'objet d'un acte terroriste, froidement perpétré par l'armée génocidaire" sioniste,

a écrit le SNJ dans un communiqué, tout en dénonçant "une boucherie contre ces témoins gênants qui transmettent au quotidien les horreurs que subit tout un peuple isolé (...), ce qui interpelle plus que jamais la communauté internationale dans son ensemble". Par ailleurs, le SNJ tient à exprimer son "entière solidarité avec l'ensemble des confrères exerçant dans des conditions dramatiques à Ghaza".

EDUCATION

Distinction des lauréats de l'IYRC 2025

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, en compagnie du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a reçu lundi à Alger l'équipe nationale ayant participé, les 5 et 6 août courant en Corée du Sud, à la Compétition internationale de la jeunesse en robotique et intelligence artificielle (International Youth Robot Competition - IYRC 2025), a indiqué un communiqué du ministère de l'Education nationale.

A cette occasion, les deux ministres ont félicité les membres de l'équipe pour cette "participation remarquable", saluant, par là même, "leurs efforts consentis pour honorer l'Algérie lors de cet évènement scientifique, auquel ont participé plus de 30 pays",

a précisé le communiqué. Les deux ministres ont également appelé les lauréats à "poursuivre leurs efforts et leur créativité pour d'autres succès lors des prochaines échéances". Pour rappel, l'équipe nationale avait décroché trois médailles mondiales bien méritées. Il s'agit de la médaille d'or pour le projet MEDICart, un robot intelligent offrant des solutions avancées dans le domaine des soins de santé grâce à la vision par ordinateur, de la médaille d'argent pour le projet ECOSORT, un robot écologique intelligent permettant le tri automatique des déchets et représentant un modèle de durabilité environnementale, et de la médaille de bronze pour le projet Smart Zoo, un système intelligent basé sur internet des objets pour la prise en charge des animaux.

CHILI

Découverte d'un fossile de mammifère du temps des dinosaures

Des chercheurs ont découvert en Patagonie le fossile d'un petit mammifère de la taille d'une souris qui a côtoyé les dinosaures et était jusqu'alors inconnu de la communauté des paléontologues. L'annonce de cette trouvaille a eu lieu la semaine dernière dans un article publié par la revue scientifique britannique Proceedings of the Royal Society B. Le Yeutherium pressor pesait entre 30 et 40 grammes et vivait lors du Crétacé supérieur, il y a environ 74 millions d'années. Il s'agit du plus petit mammifère jamais identifié dans cette région sud-américaine. Le fossile consiste en "un petit morceau de mâchoire avec une molaire et la couronne et la racine de deux autres molaires", explique à l'AFP Hans Puschel, à la tête de l'équipe de scienti-

fiques de l'Université du Chili et du Centre de recherche chilien Millennium Nucleus. Les chercheurs l'ont identifié dans la vallée du Rio de las Chinas, un cours d'eau de la région chilienne de Magallanes (sud), à quelque 3.000 kilomètres au sud de Santiago. Le Yeutherium pressor était selon ses découvreurs un mammifère capable de pondre des œufs - à l'instar des ornithomylines d'aujourd'hui - et de porter ses petits dans une poche tels des kangourous ou opossums. La forme de ses dents suggère que son régime était composé d'aliments végétaux relativement durs. Tout comme les dinosaures qui ont vécu à la même époque que lui, ce petit mammifère a disparu à la fin du Crétacé, il y a quelque 66 millions d'années.

SÉCHERESSE

Plus de la moitié de l'Europe et du pourtour méditerranéen affectés



Plus de la moitié des sols d'Europe et des côtes méditerranéennes étaient affectés en juillet par la sécheresse (52%) pour le quatrième mois consécutif, selon des données de l'Observatoire européen de la sécheresse (EDO). Ce taux de 52% est le plus élevé enregistré pour un mois de juillet depuis le début des observations en 2012, supérieur de 21 points à la moyenne 2012-2024. La sécheresse dans la région a battu des records mensuels chaque mois depuis le début de l'année. L'indicateur de sécheresse de l'observatoire du programme européen Copernicus, basé sur des observations satellitaires, combine trois paramètres: précipitations, humidité des sols et état de la végétation. Il se décompose en trois niveaux de sécheresse (surveillance, avertissement, alerte).

L'Europe de l'Est et les Balkans sont particulièrement concernés. Dans plusieurs pays, la part des sols en situation d'alerte a bondi: en Hongrie, elle est passée de 9% en juin à 56% en juillet, au Kosovo de 6% à 43% et en Bosnie-Herzégovine de 1% à 23%. Les vagues de chaleur qui frappent les Balkans depuis le début de l'été s'accompagnent d'un nombre record d'incendies, y compris dans les décharges à ciel ouvert, souvent illégales, qui dégagent fumées et gaz toxiques.

A l'est de la Méditerranée, la Turquie est également touchée par une sécheresse persistante, qui affecte plus de 60% du pays chaque mois depuis mars et favorise la survenue d'incendies. Vendredi 8 août, des feux dans l'ouest du pays ont entraîné l'évacuation de trois villages et la fermeture du trafic

maritime dans le détroit des Dardanelles.

En Europe de l'Ouest, la situation est plus contrastée. En France, plus des deux tiers des sols sont affectés par la sécheresse en juillet (68%), en nette hausse par rapport à juin (44%). Et le pays a subi l'un des plus gros incendies de son histoire: 13.000 hectares de végétation ont brûlé dans le département de l'Aude, dans le sud du pays. La France fait désormais face à une nouvelle vague de chaleur, la deuxième de l'été.

Au Royaume-Uni, la situation s'améliore par rapport aux mois précédents mais plus des deux tiers du pays demeurent toujours en déficit d'eau. Quant à l'Espagne et au Portugal, ils restent relativement préservés avec des taux de sécheresse faibles (7% et 5% respectivement).

ÂÉROPORT DE SÉTIF

Saisie de 20.000 euros non déclarés

Les éléments de l'inspection de visite aux voyageurs de l'aéroport du 8-Mai 1945 de Sétif, relevant de l'inspection divisionnaire des douanes de Sétif (compétence de la direction régionale de ce corps à Sétif), ont saisi un montant en devises non déclarées estimé à 20.000 euros, selon un communiqué publié, hier, par

ce corps constitué. Le document a précisé que le montant en question, découvert à la suite d'une fouille corporelle d'une passagère en provenance de la ville de Paris (France), a été saisi en application de la législation et de la réglementation relatives au change et au mouvement de capitaux de et vers l'étranger. Le communiqué a

souligné, en conclusion, que l'opération consacre la disponibilité permanente des services de douanes algériennes, engagées dans la lutte contre toutes les formes de criminalité transfrontalière, et a affirmé leur mobilisation pour la protection de l'économie nationale et du citoyen.